

Réunion du conseil municipal du 29/08/2019

Personnes absentes : Virginie Menoud
Date de la convocation : 23 août 2019
Secrétaire de séance : Karole Martignat

Après approbation de la dernière séance, le Conseil Municipal a :

1- RIFSEEP :

Le régime indemnitaire des employés doit être revu tous les 2 ans. Nous décidons de reconduire la délibération de 2017 à l'identique.

2- Horaires ouverture secrétariat :

Les horaires du secrétariat au public à partir du 1er octobre seront les suivants :

Lundi : 13h00 - 17h00 (+ 1h00)

Mercredi des semaines impaires : 9h00 - 12h00

Jeudi : 13h00 - 17h00 (+1h00)

Vendredi : 8h30 - 12h30

La permanence du Maire et des Adjointes est maintenue les samedis des semaines paires de 10h30 à 12h00.

3- Devis Cardio Secours :

La batterie doit être changée (tous les 4 ans) ainsi que les électrodes (tous les 2 ans). Cette année, pour la révision des 4 ans, tout doit être changé. Le montant total du devis est de 782, 16 euros TTC.

4- Questions diverses :

- un tableau numérique interactif a été commandé pour chaque classe pour un montant de 1 696,09 €. La livraison est prévue avant la rentrée.
- Effectifs rentrée scolaire : 225 élèves sur le RPI dont 24 du Montellier
- Bibliothèque pour l'école reprendra le mardi 17 Septembre
- Repas CCAS est prévu le 16 novembre. Une réunion sera prochainement programmée pour l'organisation.
- Le grillage de l'entrée de la cour d'école a été rehaussé cet été.
- Les travaux du four ont été commencés
- Sou des écoles : Assemblée Générale le lundi 9 Septembre à 20h à la salle du Conseil.

Le Maire informe le conseil des différentes doléances reçues durant cet été de la part des administrés : bruit, déjections animales, déchetterie sauvage, etc. Il rappelle que chacun se doit de respecter les personnes et l'environnement.

Prochain conseil le jeudi 26 septembre à 20h30